

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

#### AVIS DE VENTE DE BIENS IMMEUBLES – DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

**PRENEZ AVIS** que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc souhaite se départir des immeubles suivants portant le numéro de lot 4 659 281 – chemin des Sittelles dont les caractéristiques sont :

- superficie : 1 283.80 mètres carrés;
- largeur en façade : 15.24 mètres;
- profondeur : 45.72 mètres;
- zonage municipale : 405;
- usages autorisées : habitation unifamiliale isolée, gîte touristique et résidence de tourisme et ce, conditionnel à ce que les normes applicables soient respectées.

Portant le numéro de lot 4 805 347 – chemin du Lac-Magnan dont les caractéristiques sont :

- superficie : 533.80 mètres carrés;
- largeur en façade : 27.43 mètres;
- profondeur : 23.26 mètres;
- zonage municipale : 112;
- usages autorisées : habitation unifamiliale isolée et ce, conditionnel à ce que les normes applicables soient respectées.

La clôture de l'appel de soumissions aura lieu à 11 heures, le mercredi 23 novembre 2018. Vous devez donc remettre votre soumission au 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, le 23 novembre 2018, avant la clôture des soumissions.

Au sujet de ces conditions, les personnes intéressées doivent notamment prendre en considération que la vente est sujette aux taxes provinciale et fédérale et à un droit de mutation immobilière. Le cas échéant, le terrain comporte une mise à prix minimale.

Quant à ce processus de demande de soumissions, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions qui seront présentées. La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc  
Ce 6 novembre 2018



Valérie Bergeron, CA, CPA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière